Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous » (1 question) **Page 3**

2. La société et la solidarité (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsccst.fr/assets/annales/bts-ccst/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CCST - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous »

Le corpus réunit deux textes sur les pratiques collaboratives et le coworking, un extrait de Jean Giono sur l'autonomie de l'artisan face au travail industriel, un graphique sur les avantages perçus des échanges collaboratifs et un dessin consacré au covoiturage. Il invite à examiner les liens et les formes de coopération que ces pratiques favorisent, ainsi que leurs limites.

Première partie

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Problématique : Les pratiques collectives créent-elles une solidarité durable ou restent-elles limitées par les intérêts individuels et les contraintes du travail ?

Plan : I. Les occasions de partage et de rencontre. II. Les limites de la coopération et de l'autonomie.

Document	Nature, idée directrice et procédés	Confrontation par axes
1. Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, 2014	Étude argumentée appuyée sur une enquête et un graphique. Elle confronte l'idéal solidaire aux motivations économiques et aux limites des plateformes. Opposition, exemples et données chiffrées.	**Apports :** économies, rencontres, échanges. Le graphique place les économies en tête (67 %), devant les rencontres (47 %). **Limites :** intérêt individuel, liens souvent faibles, contrôle limité des usagers.
2. Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, reportage journalistique, 2018	Description d'espaces de coworking et témoignages de Mélissa et Pierre. Le contraste entre le discours de communauté et les expériences concrètes révèle une coopération inégale.	**Apports :** rompre l'isolement et côtoyer d'autres travailleurs. **Limites :** distractions, échanges parfois refusés et absence de sécurité de l'emploi.
3. Jean Giono, extrait argumentatif de Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, 1938	Texte engagé opposant l'artisan qui maîtrise tout son métier à l'ouvrier spécialisé et dépendant. Antithèses, répétitions et ironie soulignent la perte d'autonomie.	**Travail et autonomie :** la division industrielle accélère une tâche, mais réduit la maîtrise du métier, la mobilité et la liberté du travailleur.
4. Rémi Malingrey, dessin de presse sur le covoiturage, Libération, 2014	Dessin caricatural montrant une voiture et ses occupants, nombreux et serrés. L'accumulation visuelle exagère la promiscuité du trajet partagé.	**Partage :** le covoiturage réunit des passagers dans un même véhicule. La foule représentée ne suffit pas à établir l'existence d'une solidarité entre eux.

Les pratiques collaboratives multiplient les occasions de partage et de rencontre : le CREDOC relève que 67 % des personnes interrogées citent les économies et 47 % les liens sociaux. Le coworking peut rompre l'isolement, sans garantir des échanges. De même, le dessin de Malingrey représente un covoiturage très encombré, sans que la présence commune prouve une solidarité. Enfin, Giono oppose l'artisan autonome à l'ouvrier d'usine, limité à une tâche et dépendant de son emploi. Ces expériences collectives rapprochent donc les individus, mais leurs effets restent fragiles, souvent soumis à l'intérêt personnel ou aux contraintes de l'organisation du travail.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives favorisent les échanges, mais ne garantissent pas la solidarité : l’intérêt individuel et les contraintes du travail en limitent la portée.

2. La société et la solidarité

La question porte sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires, en lien avec les pratiques collaboratives, le travail partagé et l'autonomie professionnelle évoqués dans le corpus. Le candidat doit construire une argumentation et mobiliser les documents, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? Répondez de façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. La société multiplie les occasions d'entraide, mais la proximité ne suffit pas à créer une solidarité durable.

D'abord, des pratiques communes peuvent rapprocher les individus. Le covoiturage illustré par Rémi Malingrey partage un trajet ; les dons et les logiciels libres évoqués dans le document 1 reposent aussi sur une contribution collective. Dans *Les Misérables*, Victor Hugo montre que la compassion peut conduire à aider concrètement les plus pauvres.

Cependant, la coopération reste parfois intéressée ou superficielle. Le document 1 indique que 67 % des Français voient d'abord dans ces pratiques un moyen d'économiser, et que les plateformes créent souvent des liens faibles. Le coworking ne supprime pas l'isolement, tandis que Giono dénonce un travail industriel qui prive l'ouvrier d'autonomie.

Conclusion. La société rend la solidarité possible, mais elle ne la garantit pas : des engagements durables et des protections collectives sont nécessaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société favorise la solidarité sans la garantir : elle dépend d'engagements durables et de protections collectives.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Culture générale et expression du BTS, session 2019, code CULTGEN, dure quatre heures et ne mentionne pas de coefficient. Sur le thème « Seuls avec tous », elle propose une synthèse notée sur 40 points et une écriture personnelle sur 20 points. Le corpus traite des pratiques collaboratives, du coworking, du covoiturage et de l'autonomie au travail ; les tâches évaluent la compréhension, la synthèse et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'économie collaborative peut répondre à des motivations altruistes, mais elle est aussi compatible avec la recherche d'un gain individuel.
- Les plateformes créent souvent des liens faibles, tandis que l'association ou l'habitat participatif peut favoriser des liens plus étroits.
- Le coworking rapproche des travailleurs indépendants, sans garantir les échanges, la coopération ni un sentiment de communauté.
- La spécialisation industrielle peut accroître la rapidité d'exécution tout en réduisant l'autonomie et la maîtrise d'un métier complet.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les idées des quatre documents sans exprimer votre opinion personnelle.
- Prenez en compte le graphique et le dessin, et reliez leurs informations au reste du corpus.
- Pour l'écriture personnelle, répondez clairement à la question et étayez votre argumentation par des exemples.
- Respectez les deux tâches et leur pondération : synthèse sur 40 points, écriture personnelle sur 20 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les contrastes, puis regroupez-les en axes cohérents. Confrontez les quatre documents, y compris le graphique et le dessin. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée, sans exprimer votre avis personnel.

Q : Comment intégrer le graphique et le dessin dans la synthèse ?

Traitez-les comme des documents du corpus : le graphique classe les avantages déclarés des pratiques collaboratives et le dessin représente le covoiturage. Décrivez leurs apports visuels avec précision et reliez-les aux autres documents, sans extrapoler.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Les quatre heures couvrent l'ensemble de l'épreuve. Répartissez votre temps entre la synthèse, qui vaut 40 points, et l'écriture personnelle, qui vaut 20 points. Prévoyez aussi une marge pour relire et vérifier vos deux productions.

Q : Que faut-il montrer dans l'écriture personnelle ?

Répondez à la question sur la solidarité par une argumentation structurée et justifiée. Votre réflexion peut être nuancée, mais elle doit mobiliser les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles, comme l'indique la consigne.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsccst.fr/assets/annales/bts-ccst/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CCST - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.